

COMMUNE DE FRAYSSINET



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N°3 DÉCEMBRE 2021

LE MOT DU MAIRE :

Frayssinoises, Frayssinois, chers administrés,

L'année 2021 s'achève. J'en retiens qu'elle n'a malheureusement pas été aussi sereine que nous l'espérons. Au niveau national, la crise sanitaire n'est pas terminée. Au niveau communal la gestion est entravée par des désaccords permanents et les projets que je propose au conseil municipal sont retardés voire bloqués par l'opposition.

Dans ce contexte difficile, j'ai pu compter sur la loyauté et l'aide de mon équipe et sur le dévouement du personnel municipal pour me seconder dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations. Vous en trouverez le détail dans les pages du présent bulletin municipal.

L'année 2022 sera bien entendu marquée, en France, par les élections Présidentielle et Législatives.

Pour Frayssinet, je souhaite que 2022 permette à la communauté villageoise de retrouver un peu d'unité. La tâche sera ardue je le sais, mais je m'y attacherai, comme je l'ai toujours fait depuis ma prise de fonctions en juillet 2020. Je compte sur vous pour me soutenir dans la concrétisation de cet engagement.

Au nom du conseil municipal, de mes adjoints et du personnel communal, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, une bonne année 2022.

J'en appelle encore à la vigilance de toutes les Frayssinoises et de tous les Frayssinois pour que chacun puisse passer de très belles fêtes en famille et je vous adresse tous mes vœux de santé, de réussite personnelle et professionnelle.

Claude SAINT-MARTIN

PRÉAMBULE :

Avant de faire le bilan des réalisations 2021 et de vous présenter les principaux projets pour 2022, je vous indique que nous avons plus important à faire que de perdre du temps à répondre aux bulletins « d'information » de l'opposition. Aussi je n'écrirai pas un mot sur le contenu du bulletin n°3 de décembre 2021 que les élus « Frayssinet Solidaire » ont distribué dans vos boîtes aux lettres. **En revanche, sachez que je me tiens à votre disposition pour répondre aux interrogations que cet écrit peut, légitimement, vous amener à vous poser.**

Comme le disait un ancien Ministre et ancien président de l'association des Maires de France : - « *je préfère le résultat à l'illusion et l'action aux discours.* »

« L'Expression » des élus « Frayssinet solidaire » vous permettra, j'en suis certain, d'apprécier le niveau des débats que je dois arbitrer, en tant que Maire.

BUDGET 2021:

Le budget qui a été adopté à la séance du conseil municipal du 12 avril 2021 et une décision modificative du 7 décembre 2021, s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **239 958,72€** et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de **109 009,91€**.

Dépenses de fonctionnement : 239 958,72 €	
• Charges de gestion générale (eau,électricité, carburants, fournitures, locations, entretien, maintenance, assurance, taxes, ...)	46 307,00 €
• Charges de personnel (salaires et charges)	43 550,00 €
• Atténuations de produits FNGIR	8 647,00 €
• Autres charges de gestion courante (indemnités, service incendie, subventions fonctionnement écoles)	68 444,80 €
• Charges financières (intérêts)	600,00 €
• Charges exceptionnelles	500,00 €
• Virement à la section d'investissement	71 279,91 €
• Opérations d'ordre (cession)	630,01 €
Recettes de fonctionnement : 239 958,72 €	
• Produits des services, du Domaine et ventes diverses	3 400,00 €
• Impôts et Taxes (produits impôts locaux, CVAE, IFRER, taxes additionnelles droits mutation), ...	83 752,00 €
• Dotations et participations (Dotation globale fonctionnement, de solidarité rurale, nationale de péréquation, aux élus, ...)	68 610,00 €
• Autres produits de gestion courante (Revenus d'immeuble et charges)	25 500,00 €
• Produits exceptionnels (cession terrain)	630,01 €
• Résultat reporté	58 066,71 €

Dépenses d'investissement : 109 009,91 €	
• Emprunts et dettes assimilées (dépôts et cautionnement reçus)	2 700,00 €
• Immobilisations corporelles (opérations non affectées : divers réseaux de voirie et acquisitions diverses)	25 409,91€
• Diverses opérations d'équipement (travaux voiries, aménagement périphérique église, horloge de commande des cloches)	49 900,00 €
• Restes à réaliser 2020 (toitures, casernes, adressage, radars pédagogiques)	31 000,00 €
Recettes d'investissement : 109 009,91 €	
• Dotations, fonds divers, dont FCTVA	3 400,00 €
• Excédent de fonctionnement	21 751,23 €
• Emprunts et dettes assimilées (dépôts et cautionnements reçus)	2 700,00 €
• Produits de cession	630,00 €
• Virement de la section de Fonctionnement	71 279,91 €
• Solde d'exécution positif reporté	9 248,77 €

Budget Eau : le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **55 414,67 €** et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de **51 070,67 €**.

Budget Assainissement : le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **31 473,80 €** et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de **44 739,28€**.

Suite à la refonte de la fiscalité locale, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, mais bénéficient d'une compensation intégrale, calculée sur la base du taux de taxe d'habitation adopté en 2017. Cette compensation prend la forme suivante : les communes bénéficient du transfert à leur profit de la taxe foncière sur les propriétés bâties des départements. L'application d'un coefficient correcteur garanti à chaque commune une compensation à l'euro près.

Les taux d'imposition pour l'année 2021 n'ont pas été augmentés, ils restent fixés comme suit :

- Taxe foncière bâti : 28,59 % (dont part communale 5,13% et part départementale 23,46%)
- Taxe foncière non bâti : 85,72%
- Contribution Foncière des entreprises : 15,98%

RÉALISATIONS 2021:

Au cours des derniers mois, à force de patience et de persévérance nous avons réussi à faire avancer un certain nombre de chantiers.

ADRESSAGE :

Le chantier adressage est terminé depuis le début du mois de décembre 2021. Un nom a été attribué à l'ensemble des voies de la commune et un numéro à toutes les habitations .

Le coût de l'opération est le suivant :

Objet	Coût
Achat des panneaux et des plaques	8 608,54 €
Assistance SDAIL	1 358,00 €
Achat matériaux à la pose (sable, ciment ...)*	244,92 €
Location Matériel *	710,33 €
Total	10 921,79 €



* La pose des panneaux et des numéros a été faite en régie municipale générant une économie d'environ 5 000 €

RADARS PÉDAGOGIQUES :

Deux radars pédagogiques ont été installés sur la D 820 en juillet 2020. Le coût de ces installations est le suivant :

Objet	Coût
Achat radars	4 662,96 €
Location Matériel	373,20 €
Tranchée gaine et raccordement électrique	423,62 €
Total	5 459,78 €
Subvention versée à la commune (Amende de Police)	-1 925,86 €
Coût total à charge de la commune	3 553,92 €



(Un radar trop ombragé a nécessité un raccordement électrique exécuté par une partie de l'équipe municipale.)

TRAVAUX ÉGLISE :

PARVIS DE L'ÉGLISE :

Le pavage du parvis de l'église a été réalisé par l'entreprise AYMARD TP avec son spécialiste (et artiste), Monsieur MARIO.

Coût : 7 920,00 €



CONTREFORTS :

Une reprise des contreforts a été réalisée par l'entreprise NOUAILLES.

Coût : 4 420,00€



TOITURE :

Les travaux initialement prévus pour Octobre-Novembre 2021, seront réalisés courant Mars 2022.

Coût : 11 578,80 €

L'ensemble de ces travaux concernant l'église a fait l'objet d'une demande de subvention au titre du Patrimoine Remarquable, subvention qui a été accordée pour un montant de 3 517,00 euros et versée à la commune une fois tous les travaux terminés.

PROJETS 2022 :

En 2022, en dépit du contexte difficile, nous souhaitons poursuivre le programme de travaux que nous vous avons annoncé lors de la campagne électorale de 2020. Les premières opérations qui seront soumises au vote du conseil municipal sont les suivantes :

- Réfections de la toiture de la Mairie : Les travaux, prévus en 2021, seront réalisés courant mars 2022.
Coût estimé : 12 859,24 €
- Aménagement de l'entrée du Bourg.
- Pose de panneaux cache-containers (Moulin de Bernichou, Bellecombe, Labarrie)
- Projet d'étude avec le SYDED sur les canalisations d'eau potable.

ÉTAT-CIVIL :

Naissances :

Lucia JEANNOT-JONKER le 22 avril 2021
Yuna ESCAPOULADE-PILLON le 16 juillet 2021
Amalia BOURDET le 1^{er} novembre 2021

Félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Solène et Maxime LUIS le 3 juillet 2021
Léa et Alexander SMITH le 7 août 2021
Annie et Jean-Michel LACARRIERE le 11 décembre 2021

Nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.

PACS :

Irène MARCOUREL et Colin DENNY le 23 avril 2021

Décès :

Josette GUITOU née GIMBERT le 17 mars 2021
Pierrette PALACIN née SALLESSES le 28 mai 2021

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles